solidaris

Votre nouveau site portail !

www.solidaris.be

Le magazine de la Mutualité Socialiste et Syndicale de Liège • Huy • Waremme **n°2/2005** • Avril 2005 - bureau de Dépôt : Liège X

Editeur responsable : ASBL Information et Promotion - Jean-Pascal Labille - rue Douffet, 36 - 4020 Liège

FMSS MUTUALITE SOCIALISTE & SYNDICALE FPS

Notre nouveau site portail..... p.3

L'avantage naissance,
zoom sur la kiné périnatale p.5

Les anti-inflammatoires :
le pour et le contre..... p.7

La sécurité sociale a 60 ans..... p.8

Journée internationale
et Marche mondiale des femmes .. p.11

Les Territoires de la Mémoire
et la FMSS p.14

Préparer son séjour à l'hôpital..... p.16

Les gardes à domicile de la CSD .. p.17

L'indispensable carte européenne
d'assurance-maladie p.18

Bloc-Notes *:*
l'agenda du secteur associatif
de la Mutualité Socialiste
et Syndicale de Liège p.19

Responsable d'édition :
Frédéric Fassotte
Journaliste :
Bérangère Lhomme
Chargée du planning :
Jebbara Slimani
Comité de rédaction :
Alain Blause, Jeanne-Marie Delvaux,
Françoise Devaléria, Annick Martin,
Henri Mazy, Vincianne Messina,
Dr Pierre Mbuyamba, Dr Yves Noël,
Dr Raoul Radermecker
Mise en page :
Héroufosse Communication

édito

En préparation depuis quelques mois, le site portail de la FMSS est maintenant en ligne!
C'est une nouvelle de taille puisque ce tout nouveau site rassemble en fait sept sites en un!

Son nom? www.solidaris.be
Son contenu? Toutes les informations qui vous intéressent sur chacun des partenaires du groupe que la FMSS forme avec les Femmes Prévoyantes Socialistes, Pharma Santé (les pharmacies du Peuple et de la Sauvegarde), la Centrale de Services à Domicile, les partenaires hospitaliers (la Clinique André Renard et ses polycliniques), l'agence de voyages Amplitours et les magasins d'optique Point de Mire.

Interactif et convivial, ce site portail vous permettra d'obtenir une foule de renseignements en tout genre, qu'il s'agisse des services et interventions de notre mutualité, des nombreuses activités du réseau associatif FPS, des services de la CSD disponibles dans votre commune ou celle de vos proches, des coordonnées et plan d'accès des pharmacies du Peuple ou de la Sauvegarde, et bien d'autres informations pratiques comme les horaires des médecins de la clinique André Renard et la liste des services médicaux disponibles.

Une manière pour nous d'être encore plus proches de vous et de vous permettre d'obtenir facilement les informations dont vous avez besoin pour votre santé et vos loisirs ou ceux de vos proches.

L'occasion aussi de vous faire découvrir les nombreuses interactions et complémentarités entre les différents partenaires de notre groupe qui emploie pas loin de 2000 personnes...

N'hésitez pas à surfer sur notre site régulièrement, vous y découvrirez toujours des nouveautés! C'est que solidaris.be va vivre et évoluer au fil du temps... un événement important est d'ores et déjà prévu pour le mois de septembre... un rendez-vous à ne pas rater!

Jean-Pascal Labille
Secrétaire Général

Solidaris
Contact
Recherche
Plan du site
MUTUALITE FMSS
ASSOCIATIONS FPS
PHARMA SANTÉ
CENTRALE DE SERVICES À DOMICILE
NOS PARTENAIRES HOSPITALIERS
AGENCES DE VOYAGE AMPLITOURS
OPTIQUE POINT DE MIRE
>>Qui sommes-nous ?
Bienvenue sur le site portail du groupe Solidaris.
Solidaris rassemble la Mutualité Socialiste et syndicale de Liège (FMSS), les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) et leur réseau associatif, Pharmasanté (les pharmacies du Peuple et de la Sauvegarde), la Centrale de Services à Domicile (CSD), la Clinique André Renard et ses polycliniques, les agences de voyages Amplitours et les magasins d'optique Point de Mire... soit près de 2000 personnes qui, chaque jour, s'occupent de votre santé au sens large.
Prenez le temps de découvrir toutes les activités de chacune de nos entités et n'hésitez pas à vous servir du moteur de recherche qui vous permettra de trouver rapidement la réponse à toutes vos questions...
>>Offres d'emploi
>>News
VOTRE NOUVEL AVANTAGE NAISSANCE!

www.solidaris.be

Venez découvrir qui nous sommes sur notre tout nouveau site Internet!

Solidaris c'est bien sûr le magazine que vous tenez entre les mains, mais c'est aussi le nom d'un groupe qui rassemble la FMSS, les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS), Pharmasanté (les pharmacies du peuple et de la Sauvegarde), la Centrale de Services à Domicile (CSD), la Clinique André Renard et ses polycliniques, les agences de voyages Amplitours et les magasins d'optique Point de Mire... soit près de 2000 personnes qui, chaque jour, s'occupent de votre santé au sens large.

Aujourd'hui, notre tout nouveau site portail vous permet de découvrir chacun des partenaires de ce groupe à votre service.

D'un clic:

- vous saurez tout et plus sur les avantages et les services de la FMSS et sur le fonctionnement de la mutuali-

té; vous pourrez télécharger les documents administratifs, découvrir la liste de nos agences mutualistes, nos publications, ...

- vous découvrirez les nombreuses activités du réseau associatif des FPS, que ce soit dans les domaines de la santé, de l'insertion socio-professionnelle, de l'accueil de l'enfance, de l'interculturalité ou de la jeunesse;

- vous visualiserez rapidement quels services de la CSD sont disponibles dans votre commune;

- vous trouverez toutes les coordonnées et le plan d'accès de la pharmacie du Peuple ou de la Sauvegarde la plus proche de chez vous;

- vous aurez accès à la liste des services médicaux dispensés à la Clinique André Renard et dans ses polycliniques, ainsi que les horaires de consultations des médecins;

- vous découvrirez les agences de voyages Amplitours et les magasins d'optique Point de Mire...

Particulièrement interactif, ce nouveau site portail vous proposera aussi régulièrement des news, concours, offres d'emploi... et vous réserve une surprise de taille pour la rentrée scolaire: la mise en ligne d'un site totalement innovateur sur la santé...

www.solidaris.be

L'avantage naissance

Le nouveau-né de l'assurance complémentaire

Les consultations et la kiné périnatales, c'est important!

Tout beau, tout neuf, notre nouvel avantage naissance octroie à votre enfant 3 années de remboursements complémentaires, vous offre 300 euros de prime de naissance et permet aux jeunes mamans de bénéficier de remboursements pour leurs soins liés à la naissance.

Notre avantage naissance pense au bébé, à la famille...

De la naissance du bébé à ses 3 ans, nous vous remboursons directement les tickets modérateurs (la part qui vous reste à payer après remboursement de la mutuelle) sur les soins médicaux qui lui sont nécessaires et ce, que vous fassiez appel au médecin, au spécialiste, à l'infirmière ou au kiné.

Mais une naissance, c'est aussi bien souvent beaucoup de dépenses. Pour alléger la facture de la maternité, pour ouvrir un compte épargne ou pour aménager sa chambre, nous vous offrons également une prime de 300 euros.

Enfin, que votre bébé ou votre enfant adopté, soit le premier ou le petit dernier, nous vous offrons l'avantage naissance de la même façon.

... mais aussi à la maman.

Parce qu'une maman bien dans sa peau c'est important, nous remboursons les tickets modérateurs pour 9 séances de kiné périnatale (avant et après la naissance) et pour 3 consultations et visites de suivi de la grossesse, chez le gynécologue ou le généraliste. De plus, pour celles qui le souhaitent, nous intervenons dans les frais de contraception durant les trois ans qui suivent la naissance.

La kiné périnatale et le suivi de la grossesse: l'avis du médecin

"Une préparation à l'accouchement est évidemment recommandée, explique Marianne Lepot, gynécologue. *Suivre des séances de kiné avant l'accouchement est très important, cela apporte un véritable réconfort à la future maman, surtout lorsqu'il s'agit d'un premier enfant. Même si l'accouchement se fait sous péridurale, la kiné prénatale permet aux futures mamans d'apprendre à respirer, à pousser... c'est aussi le moment où on reçoit des explications très précises sur l'accouchement en lui-même, explications auxquelles le futur papa est invité à participer."*

"Il y a plusieurs types de préparations à l'accouchement: les séances de kiné classique, la préparation dans l'eau (qui est un peu de l'aquagym prénatale), la sophrologie (qui travaille plus sur le vécu, les angoisses) ou encore la préparation par haptonomie (qui permet de créer un lien affectif entre les parents et l'enfant par le contact de la peau et le toucher et nécessite donc évidemment la présence du papa)."

"Des séances de kiné après l'accouchement sont tout aussi importantes poursuit Marianne Lepot, *même si elles sont parfois moins suivies. Ici, il s'agit surtout de remuscler le périnée (la paroi musculaire inférieure qui va du pubis au coccyx). Cette paroi musculaire est élargie par l'accouchement, d'autant plus si on a utilisé les forceps ou s'il y a eu un déchirement. Il faut savoir que si on ne prend pas la peine de remuscler le périnée, on court le risque d'avoir des problèmes d'incontinence urinaire plus tard."*

" Enfin, il vaut mieux prendre un rendez-vous pour une consultation de suivi 6 semaines après l'accouchement. C'est l'occasion de vérifier que tout évolue bien au niveau du périnée et de l'utérus. C'est aussi l'occasion de parler contraception..."

L'avantage naissance, mode d'emploi

Que faire pour bénéficier pleinement de l'avantage naissance?

- Dès que vous êtes enceinte, demandez-nous l'attestation médicale et faites-la remplir par votre médecin ou votre gynécologue. Une fois cette attestation remise à la Mutualité nous pourrons commencer à effectuer les remboursements.

- Assurez-vous que votre enfant sera bien affilié à la Mutualité Socialiste le jour de sa naissance. Si votre conjoint est inscrit dans une autre mutualité, il est possible que votre enfant soit inscrit sur son carnet. Dans ce cas vous n'auriez pas droit à l'avantage pour lui.

- Dès que votre enfant est né, présentez-nous l'acte de naissance et nous verserons les 300 euros de prime. A partir de ce moment, vous et votre enfant aurez droit aux remboursements complémentaires prévus par notre avantage naissance.

Plus d'infos? 04/341.64.30

Vioxx, Bextra ou Celebrex
Le pour et le contre !

Les anti-inflammatoires et si on en parlait ?

Il ne se passe pas une semaine sans que les anti-inflammatoires ne défrayent la chronique. Les Vioxx, Bextra ou Celebrex nous apportent chaque semaine un flot d'informations complémentaires voire contradictoires.

Mais qu'est-ce qu'une inflammation ?

C'est une réaction déclenchée pour lutter contre une agression. Lors d'une chute, la peau est malmenée et notre corps produit une réaction inflammatoire. C'est la même chose avec une attaque de microbes ou avec une entorse.

L'inflammation est normale. Elle permet de faire face aux agressions et aux blessures en dilatant le réseau local qui favorise une meilleure circulation du sang. Elle permet donc l'arrivée très rapide et localisée des matériaux pour réparer une blessure, une entorse ou supprimer une infection... Elle est inutile quand elle est disproportionnée par rapport à la cause ou non appropriée. Le système d'alarme est alors perturbé et se déclenche quand ce n'est pas nécessaire.

Les différentes familles d'anti-inflammatoires

Toute une série de classes chimiques existe. L'aspirine est la plus connue.
Les anti-inflammatoires agissent à différentes étapes d'une cascade de réactions biochimiques qui arrivent dans notre corps. Par rapport aux anciens, les nouveaux anti-inflammatoires (les COX-2 sélectifs) sont capables d'intervenir plus loin dans la cascade. Leur action est plus ciblée. Les anciens interviennent en amont. Ils bloquent les molécules impliquées dans les réactions inflammatoires, mais aussi les molécules capables d'agir ailleurs.

Les effets secondaires

Les anti-inflammatoires « ancienne génération » pouvaient bloquer des molécules qui **protégeaient** par exemple l'estomac (problèmes d'ulcère). La nouvelle génération a permis, **théoriquement**, d'éliminer par leurs actions ciblées une série de problèmes (maux d'estomac).

D'autres effets secondaires moins favorables

C'est le débat scientifique actuel. Il convient de les utiliser de façon rationnelle. Un des problèmes des anti-inflammatoires est la confusion avec les antidouleurs. On en prend souvent alors qu'il n'y a pas de problème d'inflammation, mais bien de douleur. Certains anti-inflammatoires ont un certain effet contre la douleur mais il est faible. Pourquoi ne pas utiliser de véritables antidouleurs ? C'est la pression commerciale qui, **parfois pour ne pas dire souvent**, incite à les prescrire par les médecins et à les demander par les patients. Ce qui nous amène au coeur du problème des anti-inflammatoires : apaiser la douleur a-t-il nécessairement des répercussions sur la santé ? Les **antidouleurs** soulagent mais ne guérissent pas.

De plus, les situations où les anti-inflammatoires sont indispensables sont beaucoup moins fréquentes que celles où il convient de prendre un antidouleur. Il y a donc, dans de nombreux cas, un mauvais réflexe vis-à-vis des anti-inflammatoires ce qui peut être mauvais pour la santé. Quoi qu'il en soit, nouvelle ou ancienne génération, on a minimisé les effets secondaires des anti-inflammatoires.

Le retrait du Vioxx

En septembre 2004, c'est la douche froide pour Merck Frosst et pour les 84 millions de patients qui ont pris du Vioxx. On découvre alors que ce médicament de la classe des inhibiteurs de Cox-2 (comme le Celebrex et le Bextra) peut entraîner des risques accrus de **complications diverses et même de mortalité chez certaines personnes**.

Chez les patients qui ont pris le médicament, les troubles cardiaques inquiètent. D'autres sont fâchés de perdre le médicament qui a supprimé de lourds effets secondaires.

L'attrait de la nouveauté

On sollicite de plus en plus les médecins par la publicité et forcément ça marche. Dans le cas du Vioxx, le marketing et l'engouement populaire ont contribué à son succès.

Les contrecoups du Vioxx

Les anti-inflammatoires des précédentes générations (Voltaren...) avaient tous le même défaut, celui de causer des douleurs à l'estomac.

Aujourd'hui, nous avons tous plusieurs leçons à tirer du retrait du Vioxx que l'on soit patient, médecin ou autorité de l'assurance-maladie.

Ce produit a certes été commercialisé et utilisé au départ avec de bonnes intentions. Cependant, il est regrettable qu'on ait mis du temps à bien le documenter plutôt que précipiter sa commercialisation.

Une documentation plus précise est à votre disposition au service ESPACE Santé, rue de l'Université, 1 à 4000 Liège.
Tél. : 04.223.01.50
Courriel : espace.sante@euronet.be

Vous êtes plusieurs à vouloir en parler plus en détail ? Contactez-nous, on vient dans votre quartier.

Commandez votre nouvelle brochure « Médicaments » au 04 223 01 50 ou dans l'une de nos 43 agences mutualistes.

Je cotise donc je suis

Soins de santé / Chômage

Suite de notre série à l'occasion des 60 ans du système de sécurité sociale. Dans notre société, personne n'est à l'abri d'un accident de la vie. Comment ne pas laisser au bord du chemin celles et ceux qui sont frappés par les conséquences d'une maladie ou de la perte d'un emploi ? Ce sont dans ces moments difficiles que la solidarité entre les personnes joue le rôle essentiel de protection sociale. D'où la fonction de l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS) qui, au travers des cotisations versées par les employeurs, les travailleurs et les impôts, finance les différentes branches de la sécu.

Les soins de santé

L'assurance soins de santé est le secteur de la sécurité sociale qui n'octroie pas de revenus de remplacement mais des interventions financières dans les frais médicaux. C'est l'Institut National d'Assurance Maladie - Invalidité (INAMI) qui supervise le bon fonctionnement de l'assurance soins de santé et indemnités. Les partenaires sociaux et, surtout les mutualités participent activement à sa gestion. Pour l'année 2005, l'INAMI bénéficie d'un budget de 17,4 milliards d'euros pour couvrir les remboursements de frais médicaux à la population.

Il y a deux sous-secteurs dans l'assurance soins de santé :

- Le régime général qui s'adresse aux travailleurs salariés, aux agents de l'Etat et aux personnes « assimilées ».
- Un régime qui concerne les indépendants et qui ne couvre que les soins les plus chers (ce qu'on appelle les "gros risques").

Il faut souligner que les personnes à charge du travailleur cotisant sont également couvertes pour leurs soins de santé.

Une part des frais liés à la maladie ou à l'hospitalisation est prise en charge par le patient. C'est ce que l'on appelle le ticket modérateur. Dans le système du tiers-payant, les prestataires de soins (médecins, kinés...) se feront rembourser la part des frais prise en charge par la mutualité directement auprès de celle-ci. Sinon, le patient paie l'entièreté du coût (exemple: visite chez le médecin) et se fait rembourser par l'INAMI (via la mutualité sur base d'une attestation).

L'assurance chômage

Lorsque l'on perd son emploi ou lorsqu'on a terminé un cycle d'études et que l'on ne trouve pas de travail, l'assurance chômage permet de garantir des ressources pour les personnes sans emploi. Ainsi, l'allocation de chômage fait partie intégrante des revenus de remplacement garantis par la sécurité sociale. Cette assurance chômage est contrôlée et gérée par l'Office National de l'Emploi (ONEM). Ici ce sont les syndicats qui s'occupent du paiement des allocations.

Cette législation est particulièrement complexe. Il y a des mesures qui protègent et d'autres qui excluent. Le montant de l'allocation varie en fonction que l'on est jeune, vivant seul ou habitant avec une autre personne, chef de ménage ou « isolé ».

En application de l'article 80 de la réglementation "chômage", selon que l'on vit dans une région plus ou moins touchée par le manque d'emplois, on bénéficie plus ou moins longtemps de l'allocation. L'application de cet article sera progressivement supprimée. Depuis le 1er juillet 2004, les chômeurs de moins de 30 ans sont soumis à un système de contrôle de disponibilité par l'ONEM. Après eux viendra le tour des 30/40 ans, puis des 40/50 ans.

Fin 2004, on a recensé 435.538 chômeurs indemnisés en Belgique. En comptabilisant aussi les personnes inscrites à l'Onem qui ne sont pas indemnisées, comme les jeunes en période d'attente ou les femmes qui font leur retour sur le marché du travail après une longue période d'absence, le total est de 595.454 personnes qui sont officiellement demandeuses d'emploi.

Et si l'assurance soins de santé et l'assurance chômage n'existaient plus...

Cotiser à la sécurité sociale nous permet d'être notamment couverts en cas

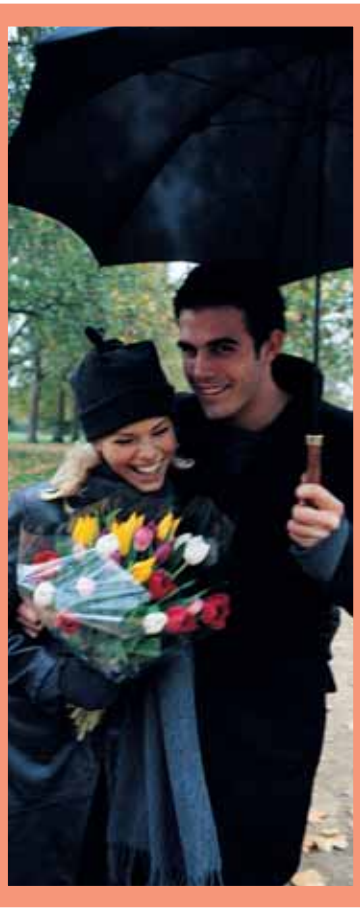

de maladie, d'hospitalisation ou de perte d'emploi...
Si demain la sécurité sociale n'existait plus, que se passerait-il?

En cas d'accouchement par exemple :

Prenons le cas d'**Isabelle dont l'accouchement s'est passé sans complication**. Elle a été hospitalisée 6 jours en chambre commune et a été suivie par des médecins conventionnés. **Les frais de soins et d'hospitalisation de son accouchement vont lui coûter 140 euros** (le reste sera pris en charge par la sécurité sociale au travers de l'assurance obligatoire de sa mutualité).
Sans sécurité sociale, Isabelle aurait dû débourser l'entièreté des frais, c'est-à-dire entre 2500 et 2700 euros.
Dans ce cas précis, l'hospitalisation s'est faite en chambre commune avec médecins conventionnés (médecins généralistes ou spécialistes qui ont signés l'accord médico-mutualiste et se sont ainsi engagés à respecter un ensemble de règles et à pratiquer un coût fixe pour leur prestation).
S'il s'agissait d'une chambre individuelle et de médecins non conventionnés, la facture serait encore beaucoup plus élevée.

Et le recours aux assurances privées alors? Elles ne seraient pas d'un grand secours. Et oui, sans sécurité sociale et donc plus d'assurance obligatoire, les assurances privées devraient couvrir l'entièreté du coût des soins. N'ayant aucune vocation sociale, ces assurances augmenteraient forcément leurs primes dont les tarifs exploseraient littéralement avec, par-dessus le marché, une plus grande sélection des risques (ce qui veut dire que certaines maladies graves ne seraient pas assurées).

En cas de perte d'emploi:

Marc vit seul et vient de perdre son emploi suite à la délocalisation de son entreprise. S'il ne retrouve pas de travail, il pourra, dans un premier temps, compter sur son indemnité de licenciement (cette période de préavis est proportionnelle au nombre d'années de travail qu'il a effectuées dans l'entreprise). S'il n'a toujours pas trouvé de travail à la fin de cette période de préavis, **il pourra toucher une allocation de chômage et bénéficier des programmes de réinsertion et de formation du Forem**.

Sans sécurité sociale, le scénario serait bien différent. Si Marc n'a toujours pas retrouvé de travail après avoir utilisé son indemnité de licenciement et s'il n'a pas un peu d'argent de côté pour subvenir à ses besoins, **il devra s'adresser au CPAS pour obtenir le minimex**. Avant de lui accorder ce revenu minimum, le CPAS mènera son enquête habituelle.

Cela veut dire que par exemple:
- s'il y a des personnes dans sa famille proche qui peuvent subvenir aux besoins de Marc, il n'aura pas droit au minimex.
- si Marc est propriétaire, il devra d'abord vendre sa maison (ce qui lui permettra peut-être de vivre encore de ses réserves s'il lui reste un peu d'argent après avoir remboursé son prêt), avant de pouvoir bénéficier du minimex...

Une situation qui conduit presque irrémédiablement à la pauvreté.
Ce cas de figure n'a rien d'un scénario de science-fiction puisque c'est déjà ce qui se passe aux Etats-Unis où se développe le phénomène des travailleurs pauvres (working poors): de plus en plus de travailleurs ne dépassent pas le bas de l'échelle des salaires, ont à peine de quoi survivre et n'ont certainement pas les moyens de payer des assurances pour couvrir leurs frais de soins de santé qui ne sont remboursés d'aucune autre manière.

La vie avec vous

Pour vous aider dans toutes les situations, nous vous proposons :

L'assurance complémentaire

- intervient dans ce qui vous reste à payer après le remboursement de l'assurance maladie, dans vos traitements ou séances d'orthodontie, de soins dentaires préventifs, de logopédie, d'homéopathie, de podologie-pédicurie, de contraception, de vaccination et bien d'autres encore
- vous aide en vous proposant des services d'aide et d'assistance comme le service social, le service juridique, le service de médiation de dettes et bien d'autres encore
- vous permet de bénéficier de services d'information, de formation et de loisir

Le service hospitalisation Hospimut

- est accessible à tous, sans limite d'âge
- couvre vos frais jusqu'à 12.500 euros par an

Le service Serena

- intervient dans vos frais de funérailles
- aide vos proches en leur permettant de bénéficier de l'assistance de spécialistes.

Serena

Plus d'infos? 04/341.64.69

Journée internationale et Marche mondiale des femmes,

plénières contre l'extrême droite...

De l'engagement international au travail de terrain, les Femmes Prévoyantes Socialistes poursuivent leur lutte au quotidien.

En matière d'égalité femmes/hommes, si les choses bougent doucement, force est de constater qu'on est encore loin du compte... la journée internationale des femmes et la Marche mondiale des femmes sont là pour nous le rappeler et nous remettre en mémoire des chiffres particulièrement éloquents: dans le monde, **deux tiers des enfants non scolarisés sont des filles, les femmes fournissent 70% des heures travaillées et ne perçoivent que 10% des revenus, plus de 200.000 femmes meurent chaque année des suites d'avortements clandestins, 2 millions de petites filles subissent chaque année des mutilations sexuelles, le viol des femmes et des fillettes est utilisé comme arme de guerre...**

Chez nous aussi les inégalités persistent. **En Belgique le salaire moyen des femmes est toujours inférieur d'environ 23% à celui des hommes, les femmes occupent 70% des emplois précaires et des sous-statuts, plus de 90% des exclusions pour chômage de longue durée touchent des femmes, plus de 20% des femmes ont subi des violences physiques et sexuelles...**

Et puis il y a ce qui n'est pas "chiffrable" mais représente un réel danger pour les femmes: la montée de l'extrême droite. En prônant le retour à des valeurs réactionnaires, l'extrême droite renvoie la femme à sa famille, à ses fourneaux, à un statut de dépendance et de soumission totalement inacceptable.

Du mondial au local, toute l'importance d'une marche!

Parce qu'il est important de continuer à se battre aux côtés des femmes d'ici et d'ailleurs, les FPS sont, depuis des années, impliquées dans de nombreuses associations de femmes et mènent des actions concrètes sur le terrain liégeois, notamment avec l'organisation de plénières contre l'extrême droite.

Initiée en 2000, la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence mobilise près de 5000 groupes, associations, mouvements de femmes venant de plus de 160 pays. Ce rassemblement unique est à la base d'une "Charte Mondiale des Femmes pour l'Humanité " rendue publique lors de la Journée Internationale des femmes, le 8 mars dernier.

En marge de ces revendications internationales, une Coordination pour la Marche mondiale des femmes s'est créée à Liège. Cette Coordination regroupe une vingtaine d'associations (dont les FPS) et travaille sur le terrain depuis 4 ans pour défendre les droits des liégeoises et encourager les autorités communales à intégrer l'égalité femmes/hommes dans la politique locale.

De la Coordination liégeoise à la Commission consultative

Petit à petit à partir de la Marche mondiale des femmes, la Coordination liégeoise a réfléchi à une série d'actions visant à améliorer le quotidien des liégeoises.

Parmi ces actions citons la rédaction d'une charte liégeoise égalité femmes/hommes qui a été signée par le Conseil Communal en 2001, la préparation d'un Plan d'Egalité, dont les conclusions et les recommandations ont été remises au bourgmestre en 2002, le développement d'un partenariat entre la Coordination liégeoise et la Ville de Liège pour établir les actions prioritaires à développer sur le terrain et préparer la mise en place d'une commission Femmes et Ville comme il en existe à Montréal.

2004 a été l'année de la mise en place officielle de cette **Commission consultative Femmes et Ville** regroupant les associations de la Coordination liégeoise et des représentants de la Ville. La création de cette Commission garantit une implication et un engagement de la Ville et permet aux associations de femmes d'avoir un circuit officiel pour être écoutées et entendues par les autorités, et donc faire avancer les choses en matière de maintien d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes.

Cinq priorités pour l'égalité femmes/hommes à Liège

Des priorités qui sont aussi et surtout des interpellations claires aux autorités communales:

- faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réelle politique transversale, au travers de la

Luttez contre l'extrême droite,
devenez membre du vlaams belang !?!

TP103177

Dans le cadre d'une grande campagne contre la montée de l'extrême droite, la FGTB Liège-Huy-Waremme a fondé l'ASBL « vlaams belang », avant que le parti raciste Vlaams Blok ne décide de prendre lui aussi ce nom.

Les objectifs de cette ASBL :
-défendre les valeurs démocratiques **en Wallonie, en Flandre et à Bruxelles;**
-s'opposer à la montée des partis d'extrême droite;
-donner l'occasion à l'ensemble des citoyens de manifester leur attachement aux **valeurs démocratiques**.

L'association a également pour but de lancer un appel pour la défense de l'unité et du **caractère fédéral de la sécurité sociale.** (Extrait des statuts déposés au Tribunal du Commerce de Liège, le lundi 8 novembre 2004)

Contre l'extrême droite
ASBL vlaams belang VZW
tegen extreem rechts

→ **Pour que l'ASBL vlaams belang compte PLUS de membres que le Vlaams Belang partij...**

Devenez **membre !**

Ⓐ Renvoyez-nous le coupon à :
ASBL vlaams belang VZW - Place Saint-Paul, 9-11 à 4000 Liège
ou affiliez-vous via notre site internet.

Ⓑ Versez votre cotisation de **3 euros**
sur le compte de l'ASBL :**132-5035562-42,**
et recevez un **kit de campagne.**

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Tél : _____
Courriel : _____
Date de naissance : __ __/__ __/__ __
Profession : _____

...désire devenir membre adhérent-e de l'ASBL vlaams belang, pour lutter contre la montée de l'extrême droite, manifester ma volonté de défendre les valeurs démocratiques, et affirmer mon attachement au caractère fédéral de la sécurité sociale.
Signature :

→ **Site internet : www.vlaamsbelangasbl.be** **TEL : 04 221 95 11**

Commission consultative Femmes et Ville, d'un plan communal d'actions pour l'égalité...

- mener une politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, par des campagnes de sensibilisation et de prévention, en demandant le statut de réfugiées pour les femmes migrantes victimes de violences conjugales et en facilitant l'accès au logement pour les femmes victimes de violences;
- mener une politique sociale qui intègre les spécificités des femmes, par des actions contre la pauvreté, par une meilleure prise en charge de leur santé, en favorisant leur formation personnelle, sociale et professionnelle, en privilégiant la création et le développement d'emplois de qualité, en intégrant la dimension d'égalité entre femmes et hommes dans l'enseignement communal, en soutenant les femmes réfugiées et immigrantes...
- augmenter et diversifier l'accueil et l'encadrement des enfants et mener une politique communale de soutien aux parents;
- mener une politique du cadre de vie pour l'égalité femmes/hommes dans la cité.

Femmes en plénières avant le scrutin 2006

Parallèlement ou conjointement à leur participation active au sein de la Coordination liégeoise et de la Commission consultative Femmes et Ville, les FPS poursuivent leurs activités sur le terrain...

S'informer/échanger

Temps des femmes - Temps des villes

Les femmes et les hommes n'occupent pas l'espace public de la même manière. La présence des femmes dans les villes varie en fonction des lieux et des moments.

Comment expliquer ces différences ? Quelles pistes pour trouver un équilibre et assurer une meilleure qualité de vi(ll)e ?

Le mercredi 27 avril à 19h et le jeudi 28 avril à 12h à la FGTB Liège, place Saint-Paul à 4000 Liège : **conférence-débat** par Monique Haicault, sociologue et réalisatrice au LEST Aix-en-Provence. Réservation indispensable.

Une organisation des Femmes Prévoyantes Socialistes et du Bureau des femmes de la FGTB Liège -Huy- Waremme

Témoigner/interpeller

Assemblée « sécurité (femmes) »

On parle beaucoup de la revitalisation des centres urbains, de l'aménagement des infrastructures visant à la prévention et la sécurité des usagers (dits) faibles, de la promotion des transports en commun (bus) et des déplacements doux. Qu'en est-il de nos réalités à nous, femmes, qui pratiquons la ville à pied, avec poussette, en vélo, en bus... Nous sentons-nous libres de fréquenter tous les quartiers, à n'importe quelle heure du jour ? En avons-nous l'occasion ?

Le samedi 11 juin 2005 de 8h45 à 13h: témoignages des groupes **marches exploratoires et test mobilité**, échanges en ateliers, interpellation en plénière, en clôture : présentation de la Commission consultative Femmes & Ville.

Si vous souhaitez participer ou constituer un groupe, contactez-nous...

- Groupes « **Marches exploratoires** » - sillonner des quartiers définis par le groupe lui-même, dresser un bilan des éléments qui concourent à créer un sentiment d'insécurité. Relever les critères récurrents, les cas graves ...
- Groupes « **Test mobilité** » - Les femmes se déplacent souvent en transport en commun, en vélo, à pied... Tester la mobilité entre des points définis de la ville, selon les moments et les modes de transport choisis (temps, difficultés, dangerosité...).

Informations et réservations :
04/341 62 85
FAM-Catherine Lemière

A l'occasion des fêtes commémoratives du 8 mai les Territoires de la Mémoire et la FMSS proposent:

"Le Dragon"

un spectacle sur l'engagement face à la dictature

Du 5 au 18 mai la FMSS, en association avec les Territoires de la Mémoire, accueille la Compagnie Arsenic et son spectacle " Le Dragon." L'occasion de découvrir une pièce sur les multiples dangers de la dictature qui sonne comme un appel à la conscience et à la responsabilité citoyennes. Une œuvre vieille de 60 ans et pourtant toujours d'actualité....

Le «Dragon» dans la foulée de «Passeurs de Mémoire»

Cela fait quelques années que la FMSS s'est associée aux Territoires de la Mémoire pour mener des actions pour l'éducation citoyenne et la lutte contre les partis liberticides.

Partenaires officiels depuis 2000, les deux organismes sont à l'origine de diverses expositions et visites, leur grande réalisation commune étant sans aucun doute le projet "Jeunes reporters".

Impliquant des jeunes dans le rôle de garants du souvenir, ce projet a permis l'organisation de deux voyages à Mauthausen - Dachau puis à Auschwitz - Birkenau. Ces voyages sont à l'origine de la mise sur pied d'une très belle exposition intitulée "Passeurs de mémoire". Réalisée par les jeunes eux-mêmes, faite de témoignages entendus, de photos et de vidéo réalisées sur place, de textes traduisant l'émotion ressentie, cette exposition a remporté et remporte toujours un succès énorme particulièrement auprès d'autres jeunes.
Accompagnée d'une valisette pédagogique et d'un carnet de visite "Passeurs de mémoire" a "circulé" durant l'année 2004 dans toute la partie francophone du pays, faisant halte dans des centres laïques, des locaux du PAC, des bibliothèques ou des bâtiments communaux. A priori plutôt destinée à un public scolaire, l'exposition a cependant touché le grand public, puisque lors de son passage à Liège au mois de janvier dans le cadre de la commémoration des 60 ans de la libération des camps, plus de 2000 personnes sont venues la voir!
Cette année encore, " Passeurs de mémoire" sillonne toute la Wallonie.

Installer la réflexion citoyenne dans le long terme

Au-delà du succès remporté par "Passeurs de mémoire", la FMSS et les Territoires de la Mémoire ont décidé de poursuivre et d'amplifier leur association de manière à inscrire leurs réflexions citoyennes dans la continuité.

Faire venir à Liège la pièce "Le Dragon" à l'occasion des commémorations du 8 mai est une nouvelle étape. Avec ce spectacle, la compagnie Arsenic revisite un conte au service de l'engagement. Illustration de la tyrannie," Le Dragon " interpelle petits et grands sur le rôle du citoyen face à la dictature.

"A un autre niveau, nous sommes également en train de préparer avec la FMSS ce que nous avons appelé des rendez-vous citoyens, explique Philippe Marchal, coordinateur des Territoires de la Mémoire. *L'idée est d'organiser des rencontres annuelles dans des lieux de mémoire (comme Oradour, Caen, Berlin...) de manière à préserver et cultiver une prise de conscience face à la montée de tous les extrémismes."*

Enfin, en faisant partie, avec les Territoires de la Mémoire, des membres fondateurs de l'asbl Mnema, la FMSS poursuit sur sa lancée et inscrit son engagement au cœur de Liège. Ce projet de création d'un lieu dédié à la mémoire, à la démocratie et à la tolérance dans les anciens bâtiments des bains de la Sauvenière sera une grande première à Liège et en Wallonie.

Places à gagner pour la représentattion du 12 mai 2005

Envoyez-nous ce bulletin avec vos coordonnées à Espace enfance et jeunesse Rue Douffet, 36 à 4020 Liège. Les places gagnantes seront tirées au sort.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

A la rencontre du Dragon

Conte théâtral du dramaturge soviétique Eugène Schwartz, "Le dragon" a été créé à Moscou en 1944... et tout aussi vite interdit, puis censuré pendant 20 ans!

C'est que cette pièce dénonce la dictature stalinienne et les dictatures en général. Bien plus qu'une allégorie historique, cette œuvre est une réalité contemporaine que la Compagnie Arsenic met en scène avec toute la force magique du théâtre forain.

Dans un petit village où rien ne semble normal tout est pourtant paisible... le Dragon veille pas loin depuis longtemps et si le village semble paisible, c'est qu'il est en fait endormi du pire des sommeils, celui qui s'apparente plutôt au coma.....
Le Dragon est un monstre, il terrorise la population. Tout le monde en a peur même si certains disent qu'il est bon. Un jour pourtant, un étranger va défier le Dragon, le combattre et se rendre compte qu'il a plusieurs têtes...

Le Dragon sera à Liège du 5 au 18 mai 2005. Le chapiteau prendra place à l'Espace Tivoli.
Prix :
Adultes: 12 euros
Familles (deux adultes et deux enfants) : 8 euros
Conditions particulières : demandeurs d'emploi, étudiants, seniors: 7 euros

Infos et réservations :
Passage Lemoniers, 41
Tél. : 0800 32 221
www.ledragon.org

Voyage à Caen à l'occasion du 60ème anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre Mondiale

Visite du mémorial de la Paix, des plages du débarquement et de la ville de Bayeux
Le voyage se déroulera du 7 au 9 juillet 2005.
Prix: 170 euros - Trajet en car, demi-pension
Renseignements: Espace Enfance et Jeunesse - 04 341 62 43

Parcours symbolique du cheminement des déportés

Les Territoires de la Mémoire vous proposent de visiter le parcours symbolique composé de stations qui présentent le cheminement des déportés dans l'enfer concentrationnaire. Le visiteur ne reste pas passif, il est immergé dans une scénographie qui le sensibilise au respect de la dignité humaine.

Renseignements:
Les Territoires de la Mémoire
Boulevard d'Avroy, 86 - 4000 Liège
Tél.: 04 232 70 60

Préparer son séjour à l'hôpital

Toute hospitalisation entraîne des choix (d'hôpital, de chambre, de médecin,...), des frais importants et des démarches multiples. C'est beaucoup ! D'autant plus qu'à l'entrée de l'hôpital, on a d'autres préoccupations !

Les étapes à suivre

Prenez contact avec l'hôpital
Le premier pas est de réserver votre chambre et de fixer la date d'entrée. Pour s'y retrouver, consultez la brochure d'accueil. Demandez au service des Admissions le formulaire d'admission. Vous y trouverez le prix de la chambre, les taux des interventions personnelles dans les frais de séjour, le montant ou le pourcentage des suppléments d'honoraires.

Informez votre employeur et votre mutuelle
N'oubliez pas de prévenir l'employeur ou les autres institutions. Faites-le rapidement et soyez attentif aux délais pour l'envoi du certificat médical.

Préparez les documents à remettre lors de l'admission

Les documents administratifs
Sont nécessaires : la carte d'identité, la carte SIS, les nom, adresse et téléphone d'une personne à contacter, les références de votre médecin de famille. Des documents médicaux sont aussi importants (certificat médical, liste des médicaments...). A prévoir aussi le paiement de l'acompte.

Lors de votre arrivée à l'hôpital, rendez-vous au service des Admissions
Dès votre arrivée, présentez les documents médicaux et administratifs. Une déclaration devra être signée concernant le choix de la chambre et vous payerez l'acompte. En cas de problèmes d'argent, l'hôpital ne peut refuser un séjour en chambre commune. Prenez le temps d'y voir clair. Une signature engage votre responsabilité.

En cas d'urgence, les formalités seront réalisées plus tard.

Si vous suivez un régime pour raison médicale, signalez-le. Il vous sera servi sans supplément. Si pour des raisons religieuses vous devez manger différemment, l'hôpital doit s'efforcer de le respecter, mais il a le droit de facturer un supplément.

Les frais d'hospitalisation

L'hôpital
Vous êtes libre de choisir l'hôpital selon vos besoins. Par exemple, un traitement n'est pas dispensé partout. Le transport en ambulance détermine le lieu. S'il s'agit d'une ambulance privée, vous avez le choix. S'il s'agit du 100, vous serez conduit dans un hôpital du « circuit 100 ».

Votre choix détermine la facture. Les prix diffèrent souvent et certains hôpitaux coûtent très cher ! Pensez à parler du prix de votre séjour et des honoraires.

Le médecin

Les représentants des mutuelles et des médecins signent des accords qui fixent les honoraires. Les médecins sont libres d'y adhérer. Le médecin conventionné accepte l'accord et s'engage à respecter les tarifs. Le médecin non conventionné fixe ses honoraires.

Votre médecin est conventionné pour la totalité de son activité, il doit alors respecter les tarifs. Il peut se « déconventionner » si vous choisissez une chambre particulière.
Partiellement conventionné, il doit respecter les tarifs pendant un certain nombre d'heures ou encore durant certains jours, sauf pour les patients en chambre particulière.

Votre médecin n'est pas conventionné
Il peut demander des suppléments quelle que soit la chambre. Le montant remboursé est identique à celui d'un conventionné. Les suppléments sont à votre charge.

Comment savoir si un médecin est conventionné ou non ?
L'hôpital doit, à votre demande, vous remettre l'information. Votre mutuelle peut vous informer sur le statut des médecins. Demandez-le au médecin directement.

La chambre

Vous avez le droit de choisir entre une chambre commune, une chambre à deux lits, à un lit ou une chambre particulière. Mais, ce n'est pas toujours le cas.

Si on vous attribue une chambre :
- plus chère, vous payez le prix de la chambre choisie
- moins chère, vous payez le prix de la chambre que vous occupez
- à deux lits, car il n'y a pas de chambres communes comme vous le souhaitez. Vous payerez le tarif d'une chambre commune
- particulière pour des raisons médicales, vous payez le tarif d'une chambre commune.

Vous êtes entré en urgence. L'hôpital applique le tarif de la chambre commune jusqu'à ce que vous exprimiez votre choix.

Frais à payer d'office, quel que soit le type de chambre choisi

La quote-part personnelle dans les frais de la journée d'entretien (frais d'hôtellerie) : il s'agit d'un forfait journalier qui varie en fonction de votre statut social et de la durée du séjour.

La quote-part personnelle dans les frais de médicaments : que vous preniez ou non des médicaments, vous payerez un forfait de 0,62 euros par jour pour les médicaments remboursables. Les non remboursables seront intégralement facturés.

La quote-part personnelle dans les frais médicaux : vous devez payer une partie des frais médicaux ; c'est ce qu'on appelle le ticket modérateur.

La quote-part est réduite pour les bénéficiaires de l'intervention majorée (B.I.M.). En bénéficient : les pensionnés, veufs, invalides,... qui ont peu de revenus. De même que les bénéficiaires du revenu d'intégration (minimex), allocation d'handicap, ou garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA).

Les frais à payer selon le type de chambre sont affichés dans les chambres, au service des Admissions et indiqués dans le formulaire d'admission.

L'acompte

Il est réclamé à l'admission et est calculé en fonction de la chambre choisie. Pour une chambre commune, il ne peut être supérieur à 150 euros pour les assurés ordinaires et à 75 euros pour les B.I.M. et les enfants à charge. Pour une chambre à deux lits ou une chambre à un lit, l'acompte ne peut être supérieur à :

- 150 euros + 7 fois le supplément journalier de chambre (assurés ordinaires) ;
- 75 euros + 7 fois le supplément journalier de chambre (B.I.M. ou enfant à charge).

Plus d'infos ?

Notre brochure «Séjour à l'hôpital» est disponible dans nos 43 agences mutualsites ou auprès de notre service ESPACE Santé, rue de l'Université, 1 à 4000 Liège
Tél. : 04.223.01.50 - Fax : 04.223.01.80
Courriel : espace.sante@euronet.be

Le service de gardes à domicile de la CSD

La présence qui rassure et soulage.

Vous êtes à mobilité réduite mais ne voulez pas toujours dépendre de votre famille...

Vous êtes dans une situation parfois difficile et éprouvante car vous vous occupez d'un proche en perte d'autonomie ou atteint d'une maladie...

Vous aimeriez pouvoir souffler quelques heures par semaine, profiter d'une soirée, ou partir en week-end en étant certain que votre maman, votre enfant ou votre conjoint sera en sécurité et bénéficiera d'un accompagnement approprié...

Le service de gardes à domicile de la CSD est là pour vous soulager ainsi que vos proches.

Assuré par des professionnelles dont le rôle est d'apporter une présence active et rassurante, ce service est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Lors de leurs passages réguliers ou occasionnels, de jour ou de nuit, les gardes à domicile de la CSD réalisent toutes les tâches liées uniquement à la personne et à son bien-être, qu'il s'agisse notamment ou par exemple de faire sa toilette, de jouer à des jeux de société, de lire, de se promener avec la personne ou simplement d'être là pour l'écouter et discuter avec elle...
Le service de gardes à domicile, c'est une présence rassurante à l'écoute de vos besoins dans le souci du bien-être de chacun.

Pour en savoir plus sur ce service n'hésitez pas à contacter la Centrale de Services à Domicile, Fabienne Haurens au 04/338.20.20 ou 04/330.36.61

Indispensable pour partir en vacances

Ne dites plus E111, mais Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Ça y est, le soleil pointe le bout de ses rayons et la nature revit, autant de signes qui ne trompent pas: c'est sûr, les vacances se rapprochent. Que cela ne vous fasse pas tout oublier... si vous partez dans les pays de l'Union Européenne il est recommandé de vous munir du document qui vous permettra de bénéficier du remboursement des soins reçus hors de Belgique. Autrefois appelé E111, ce document est devenu la Carte Européenne d'Assurance Maladie depuis le 1er juin 2004.

Initiative de l'Union Européenne dans le but de moderniser et d'harmoniser la couverture des soins de santé à l'étranger, la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) se présente différemment du formulaire E111 mais s'obtient tout aussi facilement et remplit la même fonction en cas de soins reçus à l'étranger. Donc, en pratique rien ne change si ce n'est l'appellation!

La Carte Européenne Valable dans quels pays?

Comme le formulaire E111 précédemment, la Carte Européenne d'Assurance Maladie est valable dans tous les pays de l'Union Européenne ainsi qu'en Suisse, Norvège, Islande et au Lichtenstein.

La Carte Européenne Comment et pour qui?

La Carte Européenne est individuelle. Si vous partez en vacances en famille chaque membre de votre famille doit donc en avoir une. Pour l'obtenir il suffit d'en faire la demande auprès de votre mutuelle, suffisamment tôt avant votre départ.

Toutefois, si votre mutualité n'a pas eu le temps de vous l'établir ou si vous avez perdu votre Carte Européenne d'Assurance Maladie, vous pourrez, si vous devez être soigné à l'étranger, obtenir un certificat de remplacement (valable uniquement pour la durée de votre séjour à l'étranger).

La Carte européenne est valable 2 ans maximum. Il est donc important de la conserver car elle peut vous couvrir pour plusieurs séjours à l'étranger.

La Carte Européenne Pourquoi?

Si vous devez consulter un médecin et recevoir des soins lors de vos vacances, la Carte Européenne d'Assurance Maladie vous permet d'être remboursé **selon la législation du pays** où vous vous trouvez. Autrement dit, la présentation de la Carte Européenne vous permet d'être assimilé à un patient du pays dans lequel vous vous trouvez et l'importance du remboursement dépendra du pays en question, du type d'établissement hospitalier ou du dispensateur de soins.

Alors, avant de partir, commandez votre Carte Européenne d'Assurance maladie en téléphonant au 04 341 63 07.

BLOC-NOTES

Les jeunes en vacances 2

Les activités pour les enfants 4

Les activités pour les enfants et les jeunes avec et sans handicap 6

L'enseignement de promotion social 8

L'asbl Retravailler 9

Le village interculturel 2005 de Droixhe Bressoux-Bas 9

Le Cool Kit : soyez sereins pendant les examens 10

La conduite automobile responsable avec Drive Mut 11

Les concerts et les sorties 11

La manifestation «8 heures pour les Droits de l'Homme

et les droits de l'enfant» 12

L'agenda du secteur associatif de la Mutualité Socialiste et Syndicale de Liège • Huy • Waremme **n°2** • Avril 2005

BLOC-NOTES 2

Jeunes en vacances

avec "Espace Enfance et Jeunesse" de la FMSS-FPS

Bombannes

Bassin d'Arcachon

Gironde - France

Age :
12-14 ans du 1er au 12 août 2005
14-17 ans du 12 au 23 août 2005
Prix :
400 euros (affilié-e FMSS/FPS)
550 euros (non affilié-e)
Logement village de toile, concept "trappeurs confort" - pension complète - transport car

En collaboration avec l'UCPA

Nous cherchions un centre capable de proposer, pour un prix tout à fait démocratique, une multitude d'activités susceptibles de répondre aux désirs des participant(e)s…
Activités que nous voulions un peu hors du commun, riches en sensations et en émotions…

Ce centre, nous l'avons trouvé à Bombannes dans la région bordelaise près du bassin d'Arcachon…

Que propose-t-il exactement ?

Un hébergement sous tente spacieuse, au bord du Lac de Carcans, un des plus grand de France.

*L'intérêt de l'endroit, c'est qu'il permet de réaliser une multitude d'activités, toutes comprises dans le prix (deux heures d'activités sportives par jour) : **parcours aventure, canoë-kayak, catamaran, pédalo, windsurf, tir à l'arc**. Le reste de la journée est organisée par notre équipe d'animation en fonction des attentes de chacun. Des temps libres sont évidemment prévus… pendant lesquels les vacancier(e)s pourront profiter des nombreuses possibilités du centre : se prélasser sur la plage ou se balader à vélo (chaque participant(e) en aura un à sa disposition pendant tout le séjour) ou organiser des rencontres avec les autres jeunes du camping…*

Des excursions sont également prévues dans le prix, à choisir par les participant(e)s. La région est en effet absolument magnifique : la ville de Bordeaux, le bassin d'Arcachon, la dune du Pyla, le splendide village de Saint Emilion,…

Des vacances qui allient défoulement, découvertes, rencontres…

Egypte

Croisière sur le Nil

Age : 18-30 ans
Prix : à partir de 800 euros
Date : du 17 au 31 juillet 2005

Grèce

Découverte "sac à dos"

Age : 18-21 ans
Prix : à partir de 700 euros
Dates : du 10 au 22 juillet 2005

Blanès

Costa Brava - Espagne

Age : 17-21 ans
Prix : à partir de 590 euros
Dates : du 4 au 15 juillet 2005

Port Leucate

Languedoc - France

Age : 14-17 ans
Prix : à partir de 445 euros
Dates : du 1er au 10 juillet 2005

Modave

Belgique

Age : 9-12 ans
Prix : à partir de 165 euros
Dates : du 20 au 31 juillet 2005

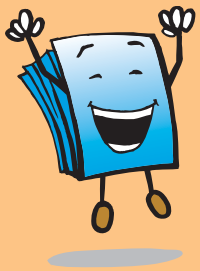

Attention !
Nous ne prenons plus d'inscription et de réservation par téléphone.

Seul le bulletin d'inscription d'Espace Enfance et Jeunesse dûment complété sera pris en compte pour toutes inscriptions à un de nos séjours.

Oostduinkerke

Mer du Nord

Belgique

Age : 6-12 ans
Prix : à partir de 165 euros
Dates :
du 1er au 12 juillet 2005
du 13 au 24 juillet 2005
du 25 juillet au 05 août 2005
du 6 au 17 août 2005
du 18 au 29 août 2005

Igéa Marina

Riviera Adriatica

Italie

Age : 12-14 ans

Prix : à partir de 385 euros
Date : du 9 au 21 juillet 2005

Prix : à partir de 410 euros
Date : du 26 juillet au 08 août 2005

Vacances sportives

Espagne et Italie

Foot - basket - tennis - volley - tennis de table

Vacances aventures - France

Escalade - canyoning - randonnée - sports nature

Stages - Belgique

Rattrapage scolaire - équitation - théâtre - multiactivités - voile

«L'eau et le feu»

Belgique

Age : 12-15 ans
Dates :
du 4 au 8 juillet 2005
du 11 au 15 juillet 2005
Horaire : de 8h30 à 17h sauf avis contraire
Prix :
60 euros (la semaine)
100 euros (les deux semaines)
Transport à charge du participant - externat - repas non compris. Transfert sur les différents sites d'activités compris dans le prix.

Outre les activités "traditionnelles" : activités manuelles, sports, jeux,… diverses propositions vous seront faites sur le thème de "l'eau et le feu".
Une journée voile, du kayak, une journée à la mer, le site préhistorique de Ramioul, Val St Lambert, baptême de plongée, aquarium, musée de la science, croisière sur la Meuse, archéoforum, musée de la métallurgie,…

«La terre et l'air»

Belgique

Age : 12-15 ans
Dates :
du 08 au 12 août 2005
du 15 au 20 août 2005
Horaire : de 8h30 à 17h sauf avis contraire
Prix :
60 euros (la semaine)
100 euros (les deux semaines)
Transport à charge du participant - externat - repas non compris. Transfert sur les différents sites d'activités compris dans le prix.

Outre les activités "traditionnelles" : activités manuelles, sports, jeux,… diverses propositions vous seront faites sur le thème de "la terre et l'air".
La mine de Blegny, spéléologie, visite de l'aéroport de Bierset, musée de l'aéronautique, Euro Space Center, escalade,…

ESPACE ENFANCE & JEUNESSE

Pour tous renseignements :
Espace Enfance et Jeunesse
Rue Douffet, 36
4020 Liège
04 341 63 73
04 341 62 81

Brochure vacances gratuite sur simple demande

3 BLOC-NOTES

Les activités Enfance

BLOC-NOTES 4

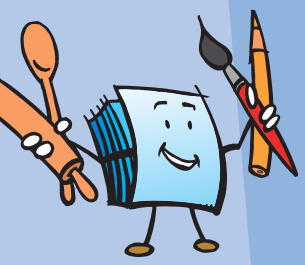

Ampli Junior asbl, mouvement de jeunesse, service d'accueil extrascolaire de l'Espace Enfance & Jeunesse de la FMSS/FPS, mutualité socialiste de Liège, invite vos enfants à la détente, à la découverte, à la rencontre!

Tout au long de l'année, des animateurs brevetés, attentifs aux besoins des enfants, leur proposent de multiples activités à découvrir ci-contre.

Centres d'expression et de créativité

Age : 2 1/2 à 12 ans

Un programme d'activités riche et varié : des projets de créations collectives et individuelles, des spectacles, des visites, …

Peinture, sculpture, expression théâtrale, cirque, jeux, chansons, marionnettes, ateliers nature et environnement, …

Pour un après-midi plein de plaisir, de rencontres, de créativité et de découvertes.

Lieu : boulevard Léon Philippet, 9 à 4000 Liège

Horaire :
mardi de 15h30 à 18h00
pour les 2 1/2 à 5 ans
mercredi de 14h00 à 18h00
pour les 2 1/2 à 12 ans
vendredi de 15h30 à 18h00
pour les 6 à 12 ans

Lieu : rue de l'Eglise, 60 à 4032 Chênée

Horaire : mercredi de 14h00 à 17h00

Ludothèque

Age : 0 à 99 ans

Un service de prêt de jeux et jouets ouvert à tous, enfants, jeunes et adultes : plus de 1300 jeux et jouets à votre disposition sur place ou à emporter.

Animations scolaires à la demande, centre de documentation sur le jeu et le jouet à destination des étudiants et professionnels du secteur

Lieu : boulevard Léon Philippet, 9 à 4000 Liège - tél. : 04/225.23.84

Horaire :
mardi de 15h00 à 18h00
mercredi de 14h00 à 18h00
jeudi de 15h00 à 18h00
vendredi de 15h00 à 18h00
samedi de 10h00 à 13h00

En collaboration avec le groupe scolaire communal Xhovémont-Philippet, avec l'aide du FESC (ONAFTS), du Ministère de la communauté française Secteur des Cec et de l'éducation permanente, du Service de la Jeunesse et du Service des Affaires Culturelles de la Province de Liège et la Ville de Liège.

Dans le cadre de la **semaine mondiale du jeu** du 24 au 29 mai 2005 :

- le vendredi 27 mai 2005 dès 19h00 : **soirée jeux**
- le samedi 28 mai 2005 dès 10h00 : **animations et jeux**
- le samedi 28 et dimanche 29 mai 2005 de 10h00 à 18h00 dans le Parc Vieille Montagne à Angleur : **jours jeux** en collaboration avec l'association des ludothèques de la communauté française et l'asbl Pari
- les vendredis 29 avril 2005, 27 mai 2005 et 24 juin 2005 de 19h00 à 22h00 : **soirée jeux**

Ecole de devoirs

Age : 6 à 12 ans

Nos animateurs accueillent votre enfant pour le soutenir dans la réalisation de ses devoirs du jour ou pour lui expliquer une matière non comprise à l'école. Et après les devoirs, place à la détente, au jeu mais aussi aux ateliers de découvertes : une façon amusante et originale de voir ou revoir les matières scolaires.

Lieu : rue de l'Eglise, 60 à 4032 Chênée

Horaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30

Stages et accueil-vacances

Age : 4 à 12 ans

A chaque période de congés scolaires.

Un espace de loisirs fait d'ateliers d'expression, de jeux, de visites (musées, artisans,…), d'activités sportives, de spectacles (théâtre, concert, cinéma), de temps calmes,… où l'accent est mis avant tout sur le bien-être de l'enfant et le respect du rythme des vacances.

Tous nos lieux d'accueil sont contrôlés et agréés, par l'ONE.

Tarif unique : 5 euros par jour tous frais compris

Chênée

Dates :
du 4 au 8 juillet 2005 (5 jours)
du 11 au 15 juillet 2005 (5 jours)

Lieu : dans les locaux du Centre Culturel de Chênée, rue de l'Eglise, 60

Oreye

Date : du 4 au 8 juillet 2005 (5 jours)
Lieu : Ecole communale, rue Cité, 20

Grivegnée

Dates :
du 18 au 22 juillet 2005 (4 jours) à l'exception du 21 juillet
du 25 au 29 juillet 2005 (5 jours)
Lieu : Ecole communale de Belleflamme, rue Demoitelle, 19
Dans le cadre de l'opération "Vacances Réussies"

Anthisnes

Dates :
du 18 au 22 juillet 2005 (4 jours) à l'exception du 21 juillet
du 25 au 29 juillet 2005 (5 jours)
Lieu : Salle Li Hody's, Chemin du Moulin

Bovenistier

Date : du 18 au 22 juillet 2005 (4 jours) à l'exception du 21 juillet
Lieu : Salle La Bovinia, rue Mignolet, 78

Rocourt

Dates :
du 1er au 5 août (5 jours)
du 8 au 12 août 2005 (5 jours)
Lieu : Ecole communale de Rocourt, rue François Lefebvre, 62
Dans le cadre de l'opération "Vacances Réussies"

Avec l'aide du Ministère de la Communauté française, du Service de la Jeunesse de la Province de Liège, de la Ville de Liège - Echevinat de la Jeunesse, du FESC (ONAFTS), du Centre Culturel de Chênée, de l'école communale de Belleflamme, de l'école communale de Rocourt, du Comité FPS d'Anthisnes, du Comité FPS d'Oreye et du Comité FPS de Bovenistier.

Camp «Théâtre et roulottes»

En collaboration avec la Troupe de l'Ilôt
Age : 9 à 12 ans
Dates :
du 12 au 18 juillet 2005 (7 jours)
du 1er au 7 août 2005 (7 jours)
Envie de passer une semaine au rythme des gens du voyage …
Oyé, oyé, magiciens, clowns et saltimbanques, théâtreux et théâtreuses en herbe, rejoignez notre troupe itinérante … dans sa grande parade… Logement, repas et déplacements en roulottes. Gestion collective du projet.
Départ : Villers l'Evêque
Prix : 200 euros

Stage d'équitation

Aventures

à Big l'Alloue City

En collaboration avec l'asbl "Aux Galops de l'Alloue"
En matinée : équitation (de l'initiation au perfectionnement), danses country, …
Après-midi : jeux équestres, conduite d'attelage, soins aux chevaux, …
En fin de semaine : grand show cow-boy.

Lieu : Manège de l'Alloue, rue de l'Alloue, 8 à Horion-Hozémont
Horaire : de 9h à 16h (un accueil est toutefois possible **uniquement** pour les enfants dont les parents travaillent ou sont en formation).
Prix : 87 euros (réduction de 10 % à partir du 2ème enfant de la même famille)
Dates :
du 4 au 8 juillet 2005
du 11 au 15 juillet 2005
du 25 au 29 juillet 2005
du 15 au 19 août 2005
du 22 au 26 août 2005
Avec l'aide du Ministère de la Communauté française, du FESC (ONAFTS) et du Service de la Jeunesse de la Ville de Liège

«Jouette»

Un outil pédagogique permettant d'aborder, avec des enfants de 5 à 8 ans, la problématique des stéréotypes "masculin-féminin" par le biais du jouet a été conçu et réalisé par Ampli Junior-FPS et est destiné aux professionnels de l'éducation.
Il est disponible pour la somme de 15 euros moyennant réservation chez Ampli Junior (04/366.04.54) ou à la Ludothèque de Xhovémont (04/225.23.84).
Avec l'aide du Ministère de l'Emploi et du Travail, Direction de l'Egalité des Chances et du Ministère de la Communauté Française, dans le cadre du projet "Politique locale d'égalité des chances".

AMPLI JUNIOR
A . S . B . L

Infos :
04 341 62 81
fmss.amplijunior@mutsoc.be

BLOC-NOTES 6

Cet été, des activités pour des enfants et des jeunes avec et sans handicap

Multiactivités

Ages : 7-10 ans, 11-15 ans et plus de 15 ans

Ateliers créatifs, musique, théâtre, contes, circomotricité, sports, sorties et découvertes, promenades et détente… Particulièrement adapté aux personnes voiturées et à celles atteintes d'une déficience psychomotrice, ce stage mettra en valeur les compétences de chacun et chacune… Curieux et respectueux, chacun et chacune s'étonnera des richesses de l'autre.

Date : du 4 au 8 juillet

Lieu : Ecole active Belleflamme, rue Demoitelle à Grivegnée (Liège)

PAF :

50 euros pour les affilié-e-s à la FMSS-FPS en ordre de cotisations
75 euros pour les non affilié-e-s

Cirque Dynamite

Ages : 4-8 ans et 9-14 ans

Jonglerie, équilibres, acrobaties, clowneries en fanfare…

Dans l'esprit d'une troupe de cirque, toutes les différences et toutes les compétences se croisent et s'entrecroisent et cela donne… des apprentissages, des découvertes, des rencontres, des rires et du plaisir !

Date : du 16 au 20 août (samedi compris)

Lieu : Ecole Naniot, bd J-Th Radoux à Liège

PAF :

50 euros pour les affilié-e-s à la FMSS-FPS en ordre de cotisations
75 euros pour les non affilié-e-s

Cheval & cirque

en collaboration avec l'asbl Epona

Ages : 8-15 ans et plus de 15 ans

Découvrir les chevaux si on ne les connaît pas encore ou les retrouver si on sait déjà qu'on les aime. Les pailler, les nourrir, les atteler… oser les monter ! Maîtriser ses propres émotions, renforcer sa curiosité et sa confiance en soi… Faire du cirque aux côtés de ces nouveaux amis, puis faire du cirque avec eux. S'aérer, se promener, s'amuser, rencontrer d'autres jeunes… être en vacances !

Date : du 22 au 26 août

Lieu : Manège Le Hackamore, rue Haut-Vinâve à Momalle (10 minutes de Liège)

PAF :

75 euros pour les affilié-e-s FMSS-FPS en ordre de cotisations
100 euros pour les non-affilié-e-s

Nos stages

Les activités ont lieu de 9 à 16h. Un accueil est organisé dès 8h et jusqu'à 17h30 pour les jeunes dont les parents ont des difficultés horaires.

Le prix comprend les boissons et les collations. Les participants se munissent de leur pique-nique de midi.

*Nos stages s'adressent à des enfants, des jeunes et des jeunes adultes différents **et** à des jeunes partenaires sans handicap tentés par une expérience de coopération. Ces jeunes seront alors inscrits en tant que stagiaires sur un pied d'égalité avec les jeunes personnes handicapées... Ça surprend mais… ça marche et ça plaît !*

Ils conviennent à diverses situations de handicap, ainsi qu'à l'aptitude et au désir de chacun. Les activités sont adaptées et le rythme de cha-

cun est respecté : personne ne sera bousculé mais ceux qui apprennent vite ne seront pas freinés.

L'équipe de "Quel cirque !" est composée d'animatrices et d'animateurs professionnels ou sensibilisés à la différence et qui partagent des compétences diverses : socio-sanitaires, en éducation, en sport adapté, en diverses techniques d'animation… Elles et ils sont aussi très enthousiastes et motivés.

Pour s'inscrire, un contact téléphonique préalable avec l'équipe est indispensable. Ensuite, vous recevrez le dossier d'inscription et toutes les informations pratiques nécessaires : 04 341 63 06 en matinée uniquement.

"Quel cirque !", c'est aussi trois ateliers de cirque adapté le mercredi après-midi pendant l'année scolaire (5-8 ans, 9-14 ans et plus de 15 ans) et…

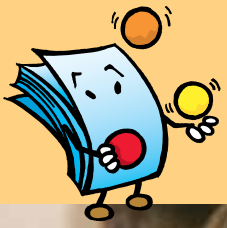

Des dimanches pour se faire plaisir !

Pour se détendre, s'amuser, échanger… rien de tel que nos rencontres du dimanche.
Chaque personne différente (0 à 99 ans) s'inscrit avec un ou plusieurs partenaires sans handicap mais si vous manquez de "relations", contactez-nous, nous avons parfois des demandes d'autres "isolés".

Percussions et rythmes en fête !

Djembès, congas, tubophones et autres tonatophones : des percussions et des instruments (fabriqués par nos jeunes !) qui vont vous chauffer les mains, le corps, les cordes vocales et la tête !
Date : le 17 avril de 10h à 16h
Lieu : dans les locaux du Créahm, 6 quai Saint Léonard à Liège.
Inscriptions jusqu'au 15 avril !

"Quel cirque !" part en balade…

Une promenade au rythme détendu et accessible à tous, parsemée de rencontres insolites, musicales et contées, un pique-nique en plein air (mais à couvert au cazoùilpleut)… pour célébrer le début de l'été !
Date : le dimanche 26 juin de 10h à 16h.
Inscriptions et renseignements jusqu'au 15 mai !
PAF par participant-e et par dimanche :
5 euros pour les affilié-e-s à la FMSS-FPS en ordre de cotisations
8 euros pour les non affilié-e-s

"Quel cirque !"
Quel cirque !
ASPH
36 rue Douffet
4020 Liège
04 341 63 06
en matinée uniquement
e-mail : quelcirque@fmssliege.be
A.S.P.H.

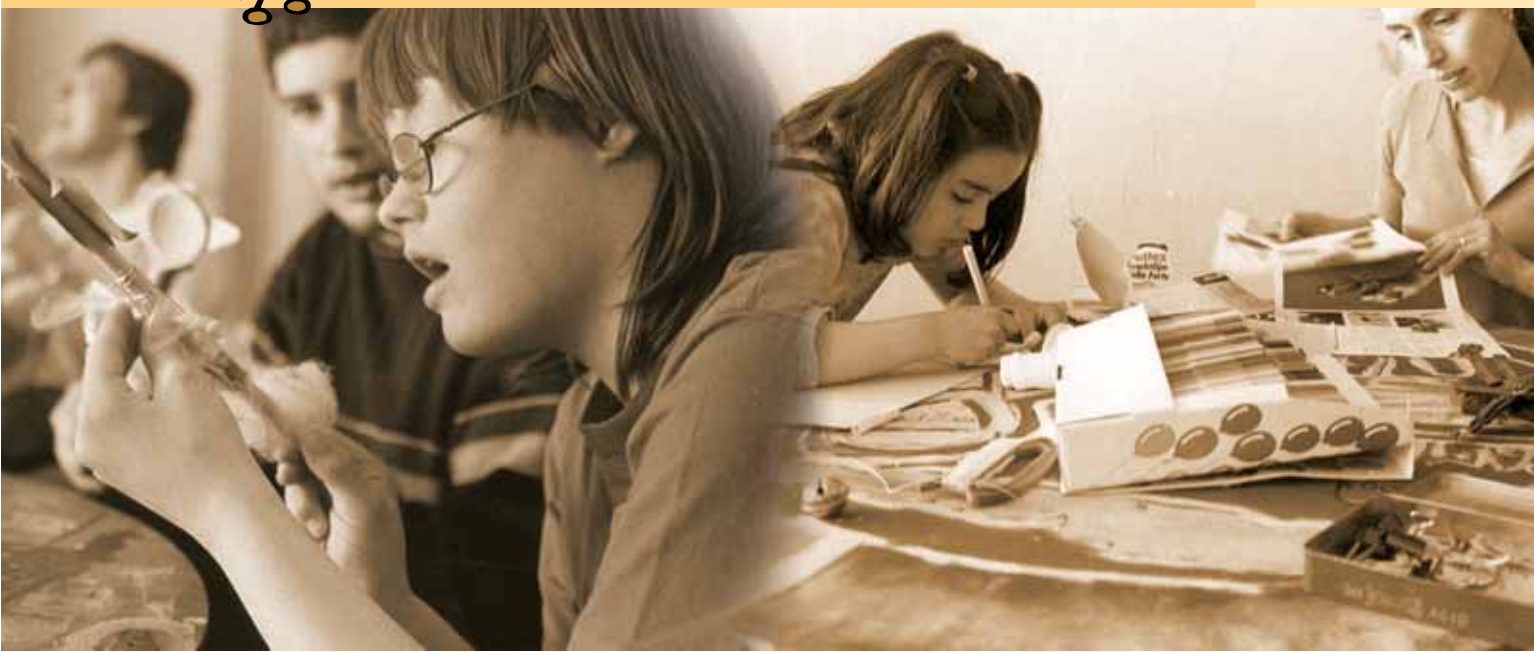

BLOC-NOTES

L'Enseignement
de promotion sociale… pour oser créer son avenir !

S'adapter… c'est ce que la société actuelle demande. S'adapter au mouvement. Tout bouge : la culture, le monde associatif, le secteur économique… Le marché de l'emploi, pour sa part, demande aux « candidats » des compétences issues de formations et d'expériences, mais aussi de la personnalité, le sens de la communication, de l'initiative, de la **créativité**.

Apprendre pour créer

Les formations qualifiantes visent par principe une insertion socio-professionnelle des étudiants. Toute formation implique l'acquisition de compétences professionnelles. Mais, l'enseignement donne plus que des compétences techniques, il vise à redonner confiance en soi, à se situer dans l'environnement, à se donner des moyens d'agir dans des circonstances nouvelles. Deux problèmes ne sont jamais identiques. Penser une solution nouvelle c'est un acte créateur si petit soit-il… L'Enseignement de Promotion sociale des FPS participe à développer chez chacun, chacune, l'**Etre** qu'il doit être …Qu'il puisse ensuite mobiliser tout son être au service d'une collectivité.
L'épanouissement de soi passe par la découverte, la rencontre, la confrontation des idées, la confiance, le perfectionnement....

Apprendre c'est se créer au quotidien.

C'est la pédagogie qui est proposée dans les formations :

- *d'auxiliaire polyvalent(e) des services à domicile et en collectivité,*
- *d'infirmier(e) hospitalier,*
- *d'humanités générales,*
- *d'animateur(trice) socioculturel(le) d'enfants de 3 à 12 ans,*
- *d'animateur(trice) sportif(ve) interculturel(le) de prévention*
- *de traiteur-restaurateur-organisateur de banquets,*
- *de technicien(ne) de bureau, d'Informatique,*
- *d'habillement, ameublement et accessoires modes-artisanat…*

Oser la création artistique

Depuis le mois de janvier, 13 personnes se sont engagées, pour une durée d'un an à Liège , en formation dans un atelier de confection au service des arts du spectacle.
A l'initiative des écoles de Promotion sociale des FPS, ce projet pilote reconnu et financé par la Région Wallonne est innovant car il répond à des besoins réels des associations culturelles de la région, il participe au développement local et développe les compétences individuelles de créativité de chaque participant.
Dans cet atelier, la créativité se dévoile dans les matières, les formes, les couleurs et leur association harmonieuse pour concevoir et concrétiser un costume.

Des notions de base suffisent souvent pour réaliser un vêtement. Mais pour que le vêtement nous ressemble , il faut ajouter la créativité. C'est l'option qui sera également développée dans nos cours d'habillement dès septembre.

Avec le soutien du Fonds Social Européen (Programme d'initiative communautaire EQUAL)

Infos :
Ecoles FPS
Ans-Liège-Seraing
Rue Darchis, 20
4000 Liège
04 223 13 74
04 223 68 61

Quai du Longdoz, 22
4020 Liège
04 223 02 53

Ecoles FPS
Hannut-Waremme
Rue de Huy, 28 C
4300 Waremme
019 32 52 32

L'asbl Retravailler
peut vous être utile

Si vous avez besoin de faire le point parce que vous ne savez plus comment vous y prendre ni vers où vous tourner pour trouver un travail, vous pouvez entamer ***un bilan de compétences***.
Prochain bilan : septembre 2005

Si les métiers qui vous tentent s'exercent dans un bureau et nécessitent la connaissance de l'informatique, c'est sans doute de notre formation en ***bureautique*** dont vous avez besoin.
Prochaine formation : septembre 2005

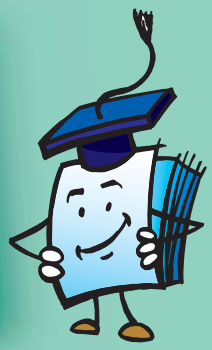

Renseignements et inscriptions :
Retravailler
75 rue des Champs
4020 Liège
04 341 24 24

Le village interculturel
de Droixhe Bressoux-bas 2005
3ème édition

Dates : 14 et 15 mai 2005
Horaire : de 12h00 à 20h00 avec un bal interculturel le samedi 14 de 20h00 à 24h00

Le Village interculturel 2005 est une initiative de la coordination sociale locale, le Collectif autour de l'Etang, qui réunit les principaux services publics et associations actifs à Droixhe et Bressoux-bas, dont **NEJMA** fait partie.

Renseignements :
Christophe KINOT
rue Jean-Mathieu
Nisen 20b
4020 Liège
04 342 31 50
e-mail :
christiphekinot@
hotmail.com

BLOC-NOTES 10

Soyez sereins pendant les examens…

Cool Kit

Jeunes de 13 à 15 ans, les examens arrivent !
Le « Cool Kit » vous aide à les préparer 100% super cool.

La Mutualité socialiste de Liège propose aux jeunes de 13 à 15 ans un kit pédagogique pour aborder les examens avec plus de sérénité.

On y trouve :

- **des conseils accessibles sur la santé, la gestion du stress, la mémoire,…**
- **des outils astucieux pour les mettre en pratique : une farde à rabats, un planning à compléter avec le crayon Cool Kit, des pense-bêtes d'encouragement, des ballons pour construire une boule anti-stress,…**
- **un dépliant d'information à glisser entre les mains des parents.**

Tes études, ta méthode

Face à un examen, la confiance en soi est un atout pour ne pas perdre les pédales. Ne te laisse pas influencer par plus stressé que toi ! Le stress est en effet assez contagieux, mais le calme aussi… Si tu t'es bien préparé, et que malgré tout, ton ventre se tord, ta gorge se coince, ton coeur s'emballe, ta mémoire flanche…ne t'inquiète pas, tu sens les effets du stress… Que faire ? Relax, cool, pas de panique !

Comment dompter le stress à ton avantage ?

Voici quelques petits trucs qui ont fait leur preuve :

- Si tu ne peux rien avaler, prévois une tartine et de l'eau pour la matinée, ton cerveau en a besoin pour être productif.
- Respire profondément par le ventre 3 fois : en inspirant, ton ventre se gonfle comme un ballon, et se creuse quand tu expires.
- Regarde fixement un point devant toi et compte lentement jusqu'à 10.
- Ferme les yeux et visualise une image de calme pendant quelques secondes.
- Si tu en as l'occasion, bouge, étire-toi, saute,…
- Concentre-toi sur un compte à rebours par 2 à partir de 30 : 28, 26, 24, 22,…
- Emporte avec toi un porte-bonheur, un grigri … qui peut parfois avoir l'effet d'une potion magique.
- Malaxe ta boule anti-stress " Cool Kit " et sois attentif à son mouvement.

Comment organiser ton temps ?

Pendant l'examen, désamorcer le stress est important pour permettre à ton raisonnement de revenir aux commandes de ton cerveau. Quand tu sens que les signes du stress s'estompent, regarde les questions qui te sont posées et...

- Lis-les d'abord une à une, calmement et attentivement.
- Retrouve, dans ta matière, les parties du cours auxquelles ces questions se rapportent.
- Commence à répondre à celles qui te semblent plus faciles.
- Si tu ne comprends pas certaines d'entre elles, analyse-les : sujet, verbe, compléments. Si ça n'allait toujours pas, demande éventuellement une explication à ton prof.
- Un brouillon peut être parfois bien utile, mais veille à ne pas y passer trop de temps.
- Avant de rendre ta copie, relis l'entièreté de tes réponses, en traquant les fautes d'orthographe.

Liste des choses à faire après les examens

Les examens ne doivent pas te faire oublier les choses agréables. Alors, quand c'est fini, je fais :

- Une grand fête
- Une visite à papy et mamy
- 3 séances de ciné d'un coup
- Un pic-nique dans la forêt

Le « Cool Kit » peut être obtenu gratuitement, dans les limites du stock disponible, dès aujourd'hui sur simple demande, auprès d'Espace Enfance et Jeunesse, 36 rue Douffet à 4020 Liège 04 341 63 52

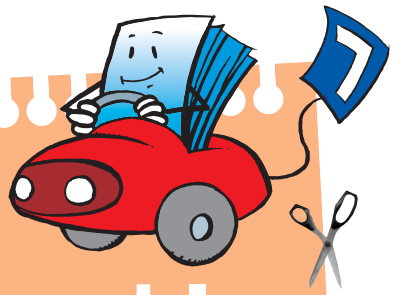

La conduite automobile responsable

Drive Mut

La conduite responsable et accessible à tous. Pour le permis, la filière libre est la solution la moins chère. Mais après deux échecs c'est fini. Les grosses dépenses commencent...

Collez ici votre vignette de mutuelle

Profession

Téléphone

Pour réussir en filière libre, Drive Mut met toutes les chances de votre côté : vous bénéficiez d'un apprentissage assisté à très petit prix.

Drive Mut n'est vraiment pas une auto-école.

Drive Mut c'est 20h de cours théoriques pour 30 euros.
Ces cours s'adressent à toute personne âgée de 17 ans et 9 mois minimum, affiliée à la FMSS/FPS et en ordre de cotisations complémentaires.

❑ **Je désire m'inscrire** à une session de 20 heures de cours théoriques et m'engage à payer la somme de 30 euros TVAC.

Je choisis la session :

Liège
❑ du 4 au 8 avril 2005 de 15h à 19h
❑ du 6 au 10 juin 2005 de 17h à 21h

❑ **Seraing**
du 27 juin au 1er juillet 2005 de 17h à 21h

❑ **Herstal**
du 11 au 15 avril 2005 de 17h à 21h

❑ **Grivegnée**
du 25 au 29 avril 2005 de 17h à 21h

❑ **Chênée**
du 21 au 25 février 2005 de 17h à 21h

❑ **Flémalle**
du 23 au 27 mai 2005 de 17h à 21h

L'ASBL organisera également d'autres sessions par la suite.

Bulletin d'inscription à renvoyer à MJT Espaces Jeunes 36, rue Douffet - 4020 Liège

mjt espaces jeunes

Renseignements :
MJT
Rue Douffet, 36
4020 Liège
04 341 63 52

Les concerts

Forest National

Le prix comprend le transport aller retour en car ainsi que l'entrée au concert.

Jenifer
Le 17 avril 2005
58 euros

Mamma Mia
Le 21 mai 2005
1ère cat. : 82 euros
2ème cat. : 76 euros

Isabelle Boulay
Le 10 juin 2005
1ère cat. : 74 euros
2ème cat. : 68 euros

Julio Iglesias
Le 11 juin 2005
1ère cat. : 104 euros
2ème cat. : 89 euros

Zazie
Le 9 septembre 2005
59 euros

Francis Cabrel
Les 2 et 3 avril 2005
63 euros

Michel Sardou
Le 21 octobre 2005
2ème cat. : 84 euros

Lorie
Le 3 mars 2006
62 euros

Frédéric François
Le 8 octobre 2005
1ère cat. : 95 euros
2ème cat. : 89 euros

Flémalle **Salle André Cools**

Tri Yann et **Cré Tonnerre** en concert le samedi 30 avril 2005 dès 20h00 : 25 euros
Places en prévente à Espace Enfance et Jeunesse au 04 341 63 52

Places à gagner (tirage au sort)
Demande sur carte postale à Espace Enfance et Jeunesse, rue Douffet, 36 à 4020 Liège

Les avantages

Vente de tickets d'entrées pour Walibi pour nos affilié(e)s :

Entrée à Walibi : 24,50 euros au lieu de 28,50 euros - Entrée à Aqualibi : 12,00 euros au lieu 14,50 euros

BLOC-NOTES 12

Manifestation "8 heures pour les Droits de l'Homme et les droits de l'enfant"

Date : le 3 mai 2005 de 9 h à 17 h

Lieu : Campus 2000 (site de la Haute Ecole de la Province de Liège Léon Eli Troclet, rue Montesquieu 6 à 4101 Jemeppe)

Accès au lieu : transport gratuit en bus du TEC Liège - Verviers, accessible sur réservation préalable au départ du CAL Province de Liège, 86 bd d'Avroy à 4000 Liège.
- vers Jemeppe à : 8h30 - 9h30 - 12h30
- Bus retour pour Liège à : 11h - 12h -15h
- Transport payant par ligne TEC : Bus n° 2 - 3

Public ciblé :
- Elèves de tous niveaux (primaire, secondaire, supérieur)
- Tout public (jeunes et adultes qui s'intéressent aux Droits de l'Homme)

Objectifs :
- Proposer un espace de réflexion et de débat sur les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant et les valeurs démocratiques.
- Susciter le dialogue entre les jeunes et les acteurs de terrain.
- Faire connaître le tissu associatif impliqué dans les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant promouvoir ses actions, ses productions.
- Montrer la diversité et l'ampleur des actions menées en faveur des Droits de l'Homme.
- Favoriser le développement d'une conscience critique des réalités du monde.
- Sensibiliser les participants aux différents aspects des Droits de l'Homme et de l'enfant.
- Promouvoir la tolérance et lutter contre le fascisme, le racisme, les préjugés, la peur de l'autre.

Au programme :
- Un rassemblement de stands associatifs
- Des expositions sur les Droits de l'Homme, les Droits de l'Enfant, le racisme,
- Des films sur les Droits de l'Enfant
- Une vingtaine d'animations sur les Droits de l'Homme, les Droits de l'Enfant, le racisme, le fascisme, la tolérance, , les rapports Nord-Sud …
- Des témoignages de rescapés de camps de concentration

Et en plus :
- Animation musicale
- Animation théâtrale
- Petite restauration possible sur place

Accès libre et gratuit aux diverses activités, mais pour les animations et les films, réservation préalable indispensable, en téléphonant au 04/232.70.48

Associations partenaires :
Présentes parfois dans des stands, une vingtaine d'associations concernées par les Droits de l'Homme et la lutte contre le racisme présenteront leurs objectifs, leurs actions, leurs publications, leurs productions. Elles proposeront aussi diverses animations.
- *Amnesty International*
- *Annoncer la couleur*
- *Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD)*
- *ATD Quart Monde*
- *Centre d'Action Laïque de la Province de Liège*
- *Centre belge des Nations Unies et Haut Commissariat aux Réfugiés*
- *Centre d'Information et de Documentation sur les Droits de l'Homme et les Libertés (CIDDHEL)*
- *Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme*
- *Centre Régional d'Intégration des Personnes Etrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL)*
- *Compagnons de la Mémoire*
- *Coopération par l'Education et la Culture (CEC)*
- *Comité de Résistance aux Centres Fermés pour Etrangers (CRACPE)*
- *Démocratie Plus*
- *Démocratie sans frontières*
- *Ecole Sans Racisme (ESR)*
- ***Espace Enfance et Jeunesse de la FMSS-FPS***
- *Ligue des Droits de l'Homme (LDH)*
- *Lire et Ecrire*
- *Maison des Associations de Jemeppe (MDA)*
- *Médecins sans Frontières (MSF)*
- *Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (MRAX)*
- *Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)*
- *Territoires de la Mémoire*

Optique Point de Mire

Un vaste choix parmi les plus grandes marques

Lacoste, Disney, Chevignon, Nina Ricci, Ray-Ban, Le coq sportif,...

Les conseils de professionnels

Une garantie d'un an contre tout vice de fabrication de la monture

à **Micheroux**
288, avenue de la Résistance
Tel : 04/362 34 05

à **Seraing**
286, rue de Tavier
Tel : 04/336 06 29

à **Liège**
311, rue Saint-Nicolas
Tel : 04/226 61 23

scrl Point de Mire - Liège rue Douffet, 36 à 4020 Liège

Voyageons ensemble

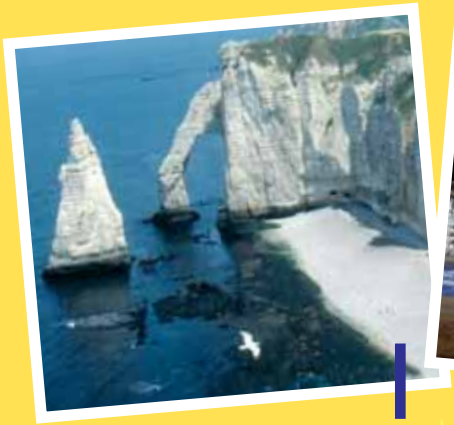

Le Mont Saint-Michel et les plages du débarquement

Voyage en car du 5 au 8 mai 2005
4 jours et 3 nuits en demi-pension

Logement à l'Hôtel Logis de France** Aire de la baie à Carentan

Prix par personne en chambre double : **250 euros** (supplément single de 63 euros)

Excursions guidées (comprises dans le prix) : Rouen (visite guidée à l'aller), Caen, Le Mont Saint-Michel, les plages du débarquement

Le prix comprend le voyage en autocar****, trois nuits en demi-pension à l'hôtel , les excursions mentionnées ci-dessus, une dégustation de cidre, les taxes et la TVA.

Le prix ne comprend pas l'assurance annulation et assistance (2,25 euros par jours et par personne), les boissons pendant les repas et les pourboires éventuels.

San Antonio de Calonge

Costa Brava- Espagne

Voyage en car du 5 au 14 juin 2005
10 jours et 8 nuits en pension complète

Logement à l'Hôtel Rosa dels Vents*** à San Antonio de Calonge.

Prix par personne en chambre double : **470 euros** (supplément single de 90 euros)

*Excursions guidées (comprises dans le prix) : Barcelone, Gérone, le jardin botanique du Cap Roig, le vieux San antonio et son château, Palamos et son marché. A l'aller vous logerez à Valence (Fr) à l'hôtel California**.*

Le prix comprend le voyage en autocar****, une nuit en pension complète à l'hôtel California**, sept nuits en pension complète (boissons comprises) à l'hôtel Rosa dels Vents, les excursions, les taxes et TVA.

Le prix ne comprend pas l'assurance assistance (2,25 euros par jour et par personne), l'assurance annulation (4,5 % du prix).

Le meilleur de la Croatie

Départs en mai, juin, septembre et octobre

Logement à l'Hôtel Ivan 3*** sup. à Sibenik (ville du centre de la Dalmatie fondée au X^{ème} siècle en bordure d'une baie profonde)

Prix par personne en demi-pension pour une semaine en chambre double standard : à partir de **564 euros**.

Hôtel de construction moderne : le plus grand du centre hôtelier de Solaris, situé au bord de la mer et à six kilomètres de Sibenik.

Facilités : restaurant, taverne, pizzeria, apéritif-bar, cafétéria, salon TV, boutique de souvenirs, salon de coiffure.
Petit déjeuner et dîner sous forme de buffet. Piscine extérieure devant l'hôtel, plage de sable et de galets, plates-formes bétonnées devant l'hôtel

Hébergement : 335 chambres climatisées avec douche, wc, téléphone, TV, mini-bar et balcon

Possibilités de visites guidées : Zadar, Split, Plitvice, Hvar, Dubrovnik, Brac, Trogir. Les visites guidées des villes et les autres excursions organisées sont vendues sur place au départ de l'hôtel.

Le prix comprend les vols aller-retour, les transferts aéroport-hôtel-aéroport, le séjour de minimum 8 jours et 7 nuits en demi-pension, les taxes et la TVA.

Le prix ne comprend pas les assurances voyages (annulation et assistance), les boissons, les excursions et les dépenses personnelles.

Rue Grétry , 83
4020 Liège
amplitours@mutsoc.be
Tél. : 04/340 50 40
Fax : 04/340 50 48

amplitours

Place St Paul, 13
4000 Liège
amplitours.stpaul@mutsoc.be
Tél. : 04/221 20 33 - 04/221 26 78
Fax : 04/221 22 67

4% de réduction sur tous les voyages pour les affiliés de la FMSS et de l'UMV.